

102

CRÉATIONS ET REPRISES D'ENTREPRISE

la **BGe**
vous ouvre les portes
de la création d'entreprise

La BGE s'engage pour des territoires entrepreneurs. Une équipe de 9 salariés et un conseil de territoire animent et soutiennent les initiatives dans le territoire de la Flandre intérieure. Près de chez lui, chaque créateur d'entreprise a accès à un parcours complet et personnalisé pour réussir son projet.

414 personnes sensibilisées

806 personnes accueillies

- Clarifier son projet
- Evaluer son potentiel personnel
- Elaborer un plan d'action

440 porteurs de projet conseillés avant la création

- Analyser le marché
- Etudier la rentabilité économique
- Choisir un statut juridique, fiscal et social
- Etablir le plan d'affaires
- Trouver les financements adaptés
- Accomplir les démarches administratives

59 porteurs de projet formés

- Enrichir son idée
- Etudier son marché
- Apprendre la gestion et la comptabilité
- S'organiser, gérer son entreprise au quotidien
- Se former au marketing et à l'action commerciale
- S'initier aux aspects juridiques, fiscaux et sociaux de la création ou de la reprise d'entreprise

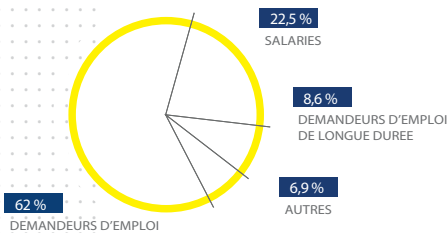
24 entrepreneurs à l'essai

- Tester son marché en grandeur réelle
- Apprendre le métier de chef d'entreprise

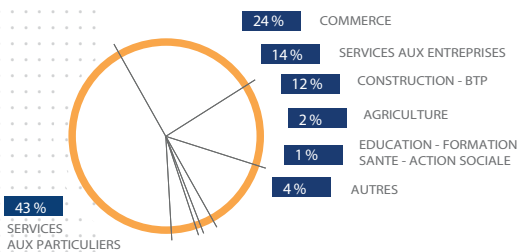
197 chefs d'entreprise conseillés après la création

- Développer son entreprise
- Mettre en place ses outils de gestion

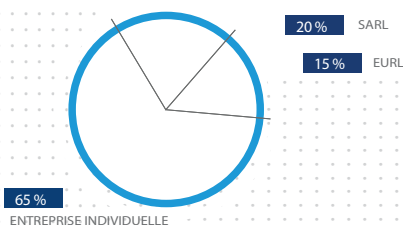
► Situation des porteurs de projet accueillis



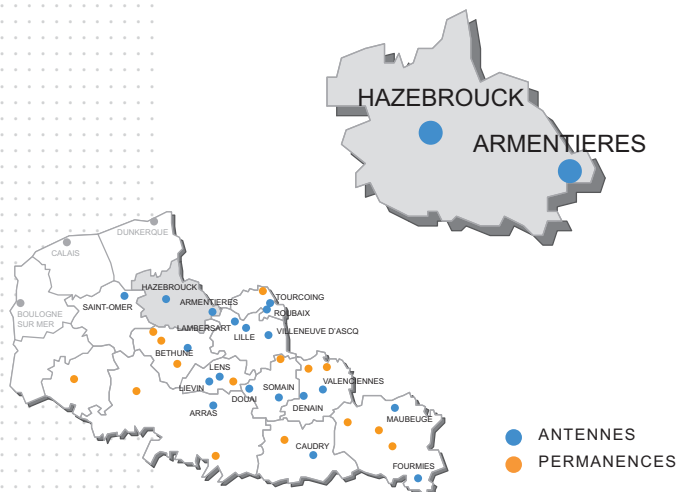
► Répartition des entreprises créées par secteur d'activité



► Répartition des entreprises créées par statut juridique



Au service des collectivités et des habitants



Tester son projet en couveuse d'entreprise

Cette étape du parcours de création permet
de se confronter à la réalité du marché.

L'originalité de la couveuse d'entreprise réside dans la possibilité de s'essayer au métier de chef d'entreprise avant de se lancer. Techniquement, la couveuse met à disposition du porteur de projet un numéro de SIRET pour démarrer son activité, développer sa clientèle et réaliser du chiffre d'affaires. Le test s'étend en moyenne sur une période de huit mois au cours de laquelle le porteur de projet bénéficie de l'appui de professionnels (conseillers spécialisés, comptables) et d'ateliers de formation. Par le biais d'un CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise), les entrepreneurs à l'essai disposent d'un cadre sécurisé. La couveuse leur apporte également un service juridique ainsi qu'une couverture professionnelle.

Au terme du test, chaque porteur a les clés en mains pour décider ou non de créer son entreprise. Plus de 60% des porteurs de projet franchissent ainsi le pas. Le taux de sorties positives s'élève à 80% en tenant compte des retours à l'emploi et des projets de formation.

Siège social pour toute correspondance administrative et comptable

Président : Henri Le Marois

La BGE - 4, rue des Buisses 59000 Lille - Tél. 03.20.71.45.00 Fax 03.20.71.45.01

courriel : contact@bge.asso.fr site internet : www.bge.asso.fr

VOTRE CONTACT TERRITORIAL

Responsable territoriale :

Hélène Cathelain

Présidente du conseil de territoire :

Mauricette Seydlitz

BOUTIQUE DE GESTION ESPACE

• 61, avenue du Rivage 59190 HAZEBROUCK

• Avenue de l'Europe 59280 ARMENTIERES

Tél. : 03.28.52.56.60 - Fax : 03.28.43.12.97

flandre.interieure@bge.asso.fr

TERRITOIRE

Concours Talents

Des parcours exemplaires

Neuf créateurs d'entreprise de la Flandre intérieure ont été désignés lauréats de la 11ème édition du Concours Talents lors de la remise de prix qui s'est tenue le 10 septembre dernier au sein du Musée des Augustins d'Hazebrouck. Parmi les lauréats, Marie Dejardin s'est distinguée dans la catégorie Services par son activité de dessinatrice de jardins. Elle a reçu le coup de cœur du jury régional. Chaque année, le Concours Talents met à l'honneur le parcours exemplaire d'hommes et de femmes créateurs d'entreprise qui donnent ainsi l'envie d'entreprendre et valorise les initiatives du territoire.

ETABLISSEMENTS PUBLICS

DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

ILS ONT SOUTENU LA BGE EN 2009 DANS
LE TERRITOIRE DE LA FLANDRE
INTERIEURE.

- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CASSEL
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES GÉANTS
- LILLE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE